

Domaine Santé

Filière Soins infirmiers

Habilités cliniques 4

1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.2203.F.13 **Degré d'études** : Bachelor Master
Année académique : 2021-2022 **Année d'études** : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème} **Crédits ECTS** : 5

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020.

Catégorie : Module principal
Core course Module lié au module principal
Related course Module facultatif ou complémentaire
Minor course

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

Temps de cours : 82h **Temps de travail personnel encadré** : 33h **Temps de travail personnel individuel** : 22h

2. Prérequis

- Avoir validé le/les modules semestre 1 et 2 Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis
- Autres : avoir validé 30 crédits ECTS sur les modules théoriques et 10 crédits ECTS sur les modules de formation pratique

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Axes de formation (Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO.)

- Sciences humaines Science infirmière Méthodes, démarches et outils
 Sciences de la santé Habilités cliniques Recherche

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

- Rôle d'expert Rôle de manager Rôle d'apprenant et de formateur
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel
 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées

(Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO)

- A1 : Assurer la responsabilité des soins infirmiers préventifs, thérapeutiques, de réadaptation et palliatifs en évaluant les besoins des individus et des groupes à tous les âges de la vie et en effectuant ou déléguant les soins appropriés.
- A3 : Soutenir et informer les patient-e-s et leur entourage et répondre à leurs besoins de formation dans le cadre du traitement et de la promotion de la santé, et de la prévention, en s'appuyant sur des connaissances scientifiques actuelles et sur les principes éthiques de la profession.
- A4 : Baser ses pratiques sur le plus haut niveau de preuves scientifiques disponible et promouvoir le transfert des résultats de recherche dans la formation et la pratique
- B1 : Etablir des relations professionnelles de confiance avec les patient-e-s et leurs proches en adaptant la communication à la situation et en favorisant une prise de décision partagée.
- F3 : Améliorer et développer les soins par sa pratique réflexive

Objectifs généraux du module

Ce module permet aux étudiant-e-s de :

- De défendre les principes assurant la sécurité du patient relative notamment au contrôle de l'identité, au respect de l'hygiène et de l'asepsie ainsi qu'aux règles de sécurité du processus d'administration de médicament.
- De maîtriser une dextérité dans la réalisation des technologies de soins tout en assurant sa propre sécurité.
- D'adapter la prise en soins et des capacités relationnelles simultanément tout en reconnaissant les besoins du patient.

- De pratiquer une évaluation clinique et une pratique réflexive liée aux habiletés cliniques en se référant à des connaissances scientifiques actualisées.
- D'appliquer des stratégies d'apprentissages autonomes.
- De se positionner dans une démarche réflexive avec une équipe de travail.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Technologies de drainage/ évacuation (JP, redon, penrose, lame, lavement, SAD etc)
- Technologie d'administration médicamenteuse par voie sanguine (CVC picline), et autre (Cathéter épidural)
- Technologies transversales (matériel stérile, tenue professionnelle)
- Examens cliniques : statut du système musculo-squelettique, statut du système nerveux central et périphérique, statut mental, statut abdominal, signes et symptômes cardinaux
- Technologies d'entretien de la peau et des muqueuses et de confort : mobilisation et positions spécifiques
- Technologies de protection et de réparation de la peau et des muqueuses : soins de stomies, soins de plaies, pansement de plaies
- Communication/ relation : technique d'entretien, anamnèse clinique

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistraux, cours en e-learning, laboratoires pratiques, Moodle HES-SO, lectures des cahiers de examens cliniques. Les enseignements peuvent être délivrés en présentiel et/ou en distanciel.

Dans l'offre de formation HEdS-Genève, filière Soins Infirmiers, chaque semestre comprend des séminaires de préparation à la période de formation pratique et des séminaires d'analyse de la pratique professionnelle. Ceux-ci sont spécifiques aux six champs cliniques des cursus de formation pratique du programme Bachelor. Des situations de pratique simulée font aussi partie intégrante de ce dispositif. Ce dernier vise une optimisation de l'intégration des contenus, en liant champs professionnels et axes de formation. Pour ce faire, les différents modules du semestre se répartissent les heures d'encadrement.

Exigences de fréquentation

La présence au cours est obligatoire (ateliers, pratiques simulées, laboratoires, séminaires, travaux de groupes présentiels). Une absence de plus de 20% peut entraîner la non-obtention des crédits. Les situations exceptionnelles sont réservées. Le responsable local de filière statue.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module en semaine 21-22 repose :

- Sur une évaluation pratique continue et individuelle (la validation de cette partie octroie 10% des points de l'examen final)
- Sur un examen écrit individuel (CPAM), qui octroie au maximum 20 % des points de l'examen final
- Sur une évaluation pratique et individuelle, qui octroie au maximum 70 % des points de l'examen final

Examen initial HC4		
Contrôle continu	→ acquis	→ octroie 10 % points
CPAM	X points	= max 20 % points
Examen pratique	X points	= max 70 % points
		Total : 100 %

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, allant de A à E. Les situations exceptionnelles sont réservées.

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation possible en cas de note FX au module (soit entre 3.5 et 3.9) Pas de remédiation

La remédiation aura lieu en semaine 35-36

La remédiation consiste en une évaluation pratique et individuelle ou examen CPAM écrit individuel selon la partie échouée en semaines 21-22. La remédiation permet à l'étudiante d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et ne peut répéter le module qu'une seule fois. Les situations exceptionnelles sont réservées.

Répétition

Lorsqu'un étudiant échoue ce module (notation F) lors de son année d'étude, il bénéficie d'un contrat de répétition et peut poursuivre sa formation. Le contrat stipule les modalités de répétition (exigences et conditions de réussite) à suivre par l'étudiant et est signé par l'étudiant-e, le-la responsable du module, la conseillère aux études et le-la responsable locale de filière.

L'examen de répétition se déroule en semaine 4-5.

L'examen de répétition repose sur un examen pratique individuel ainsi qu'un examen écrit individuel CPAM.

Pour préparer l'examen, l'étudiant bénéficie d'un accès aux cours sur Moodle HES-SO et un atelier libre.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Les situations exceptionnelles sont réservées.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021), sur demande écrite de l'étudiant et pour un motif valable, un report du délai de répétition d'un module peut être accordé par le responsable de filière. Ce report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété.

7. Bibliographie principale

- Boundy, J. & Stockert, P. (2012). *Calcul de la dose*. Saint Laurent : Edition du Renouveau Pédagogique Inc.
- Bourassa, R. & Fernandes, M. (2012). *Introductions aux méthodes de soins. Soins Infirmiers Théorie et Pratique*. Saint Laurent : Edition du Renouveau Pédagogique Inc.
- Bourassa, R. & Fernandes, M. (2011). *Introduction aux méthodes de soins*. Saint-Laurent : ERPI
- Doyon, O. (Dir.) (2016). *L'évaluation clinique d'une personne symptomatique*. Montréal : Pearson
- Jarvis, C. (2015). *L'examen clinique et l'évaluation de la santé*. Montréal : Beauchemin Chenelière Education Inc.
- Marieb, E. N. & Hoehn, K. (2012). *Anatomie et Physiologie Humaines (6^{ème} Ed.)*. Canada, Saint-Laurent, ERPI.
- Hôpitaux Universitaires de Genève. (2018). Pharmacie à Genève aux HUG. Accès : <http://pharmacie.hug-ge.ch>
- Hôpitaux Universitaires de Genève. (2018). Direction des soins – Procédures de soins. Accès : <http://www.hug-ge.ch/procedures-de-soins>
- Westbrook, J. & Ro, b M., & Woods, A. et al. (2011). *Fondation pour la sécurité des patients : Erreurs dans l'administration de médicaments par voie intraveineuse à l'hôpital*.

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Gaido Sandrine, Anne Marty et Fabienne Terraneo ad intérim

Enseignant-e-s : Enseignant-e-s et assistant-e-s de la HEdS et vacataires.

Descriptif validé le 12 avril 2022 par

Walter Zecca
Responsable de la filière Soins Infirmiers